

Pour la mise en service des chaudières à bûches / copeaux de bois / pellets

Liste de contrôle (doit être complétée avant la demande mise en service)

Généralités, les exigences suivantes doivent être impérativement remplies :

Installation hydraulique prête et purgée, l'isolation de l'accumulateur d'énergie est montée
Chaudière raccordée au niveau hydraulique et électrique conformément aux instructions, système d'expansion en service
Sens de montage des pompes de circulation et des vannes mélangeuses contrôlé
Soupapes de sécurité, vase d'expansion et positionnements des capteurs contrôlés
L'évacuation de la chaleur est garantie
L'écoulement de la soupape de sécurité thermique (TAS) dans la chaufferie est raccordé
Soupape de sécurité thermique raccordée et fonctionnelle
Les raccordements électriques sont fixes (pas de raccordements provisoires tel que sucres, wago, ...)
Le tableau de la chaudière ne doit pas être mis sous tension avant notre mise en service (consulter les instructions d'installation)
Capteurs, sondes et pompes externes raccordés (électrique et hydraulique)
Connexion Internet activée pour la télémaintenance
Alimentation en air de combustion ne pouvant pas être fermée de l'extérieur à la chaufferie garantie selon **AEAI***
Cheminée et tuyau de raccordement raccordés
Régulateur de tirage de la cheminée intégré
Chaufferie nettoyée (entre autres déchets et poussière de construction), portes et fenêtre montés de manière fixe et définitive
Le responsable de l'installation / client, ainsi que l'installateur seront présents lors de la mise en service (instruction)

Vous confirmez l'achèvement de l'installation. Nous attirons votre attention sur certains points nécessaires à notre mise en service à l'aide de la liste de contrôle ci-dessous.

*Directive AEAI - Formule empirique°:

$A = K \times P$

A = section d'air entrant ou sortant en cm²
(≥ 150 cm²)

P = puissance thermique nominale de l'appareil de chauffage en kW

K = 10,3 (facteur pour le bois)

Précautions particulières selon le type de combustible :

Bûches

Bois de chauffage sec en suffisance

Copeaux de bois

Le silo ne doit être rempli qu'au moment de la mise en service°!

Silo vide, 1 m³ de copeaux de bois prêt pour l'essai

Silo propre et sec

Silo avec portes EI 30 nbb et étanches à la poussière

Dispositif de remplissage du silo terminé

Dispositif d'extinction à eau raccordé

Système de surveillance de porte de silo monté

Silo sans installations électriques ouvertes
(par ex. lampes)

Pellets (classe A1)

Le silo ne doit être rempli qu'après la mise en service°!

Silo vide, 300 kg de pellets / chaudière prête pour l'essai

Silo propre et sec

Silo avec portes EI 30 nbb et étanches à la poussière

Silo étanche à la poussière

Tapis antichoc monté

Les tuyaux d'alimentation sont montés et mis à la terre

Système de surveillance de porte de silo monté

Silo sans installations électriques ouvertes
(par ex. lampes)

Demande de mise en service:

Installation :

N° de commande:

Type de chaudière:

Nom :

Rue :

Code postal ville:

Téléphone :

Date souhaitée:

Heure souhaitée:

Installateur (en cas de mise en service sur place)°:

Société :

Interlocuteur :

Code postal ville:

Téléphone portable:

Lieu / Date :

La demande de mise en service doit nous être adressée au moins **10 jours** ouvrables avant la date souhaitée. Le rendez-vous définitif vous sera confirmé. Avec votre signature, vous attestez avoir effectué tous les travaux nécessaires conformément à la liste de contrôle. En cas contraire les frais engendrés vous seront facturés.

Signature :